

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 505

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 8

À l'alinéa 59, substituer aux mots :

« France compétences »

les mots :

« l'institution mentionnée à l'article L. 6123-5 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.